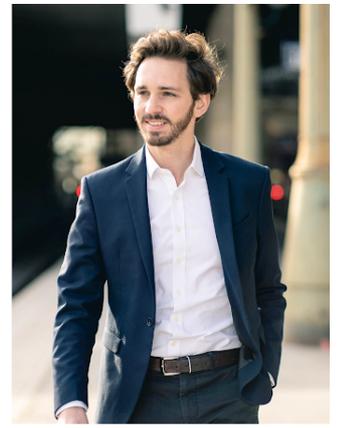




ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2020
10ème arrondissement de Paris

REJOIGNEZ LE **CHANGEMENT**
POUR LE 10ÈME !

BERTIL FORT, CANDIDAT À LA MAIRIE DE PARIS 10
soutenu par Rachida Dati



Paris, le 9 mars 2020

Objet : Nos propositions suite à la rencontre avec l'association TouPI

Chers membres de l'association TouPI,

Je tenais tout d'abord à vous féliciter pour le travail remarquable que vous faites au service des personnes porteuses d'un handicap cognitif. Je suis heureux que vous puissiez le faire depuis le 10ème arrondissement de Paris et je ferai mon possible pour que vous puissiez continuer dans les meilleures conditions possibles.

Je souhaitais également vous remercier pour notre rencontre très intéressante du 22 février dernier. Cela nous a permis d'alimenter et d'affiner notre projet pour Paris. J'ai d'ailleurs pu noter plusieurs propositions intéressantes comme :

- L'amélioration de la prise en charge dans les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)
- L'accessibilité dans les bâtiments et l'accessibilité numérique
- La qualité des dispositifs d'accompagnement existants en Suède et au Canada ("relayage", "baluchonage")
- L'accompagnement dans les activités périscolaires pour les enfants dans les écoles privées
- Les "diagnostics accessibilité" qui pourraient être mis en place dans le public et dans les entreprises privées
- L'aménagement des aires de jeux pour enfants

Le travail que nous devons effectuer en faveur des personnes en situation de handicap doit se faire d'abord avec eux et leurs proches, mais aussi avec des associations comme la vôtre, avec les Parisiens, la Région Île-de-France et l'Etat.

Aujourd'hui à Paris, selon la MDPH locale, il y a 27 140 personnes en situation de handicap, dont 8 780 enfants. Avec Rachida Dati, nous souhaitons y porter une attention particulière en travaillant sur quatre thématiques :

1. La prise en charge
2. L'accessibilité physique et numérique
3. L'accès au marché du travail
4. La sensibilisation de tous les Parisiens

S'agissant de la prise en charge des personnes en situation de handicap, il n'est pas acceptable que les délais de traitement des dossiers soient aussi importants dans les MDPH (souvent plus de quatre mois) ou encore que près de 40% des appels ne soient aujourd'hui pas traités. Nous mettrons donc en oeuvre les propositions suivantes :

- **Améliorer l'accueil et raccourcir les délais de traitement des dossiers à la MDPH** : réorganisation, digitalisation de la procédure de dépôt en ligne des dossiers, utilisation de logiciels de CRM (*système de gestion de la relation client*) habituellement utilisés par des entreprises de service pour mieux traiter les demandes et les dossiers... Le cabinet de conseil Capgemini a récemment réalisé une étude sur le fonctionnement des MDPH. Il faudra regarder les résultats de près
- **Augmenter le nombre de places dans les établissements de prise en charge des personnes handicapées** : 7 000 aujourd'hui à Paris, retard par rapport au reste de la région Île-de-France
- **Etudier les possibilités pour mettre en place des logements spécialisés avec accompagnateur ("baluchonage", "relayage") qui sont des logements plus accueillants que les centres spécialisés** : une Loi a été votée pour en permettre l'expérimentation. Il serait intéressant de réaliser une étude détaillée sur leur développement à Paris
- **Dans le 10ème arrondissement, je m'engage également à réfléchir à une solution pour permettre aux enfants en situation de handicap et scolarisés dans des établissements privés d'être accompagnés pendant les activités périscolaires** (uniquement dans les établissements publics aujourd'hui)

Le second chantier concerne l'accessibilité.

- Avec Rachida Dati, **nous demanderons dès la première année la réalisation d'un diagnostic de l'accessibilité des établissements publics, qu'ils dépendent de la Ville de Paris ou de la Région.** Il est nécessaire d'augmenter la fréquence des mises en accessibilité des établissements publics en portant de 130 par an à l'heure actuelle à 160 par an dès 2021
- **Nous soutiendrons logistiquement et financièrement le programme de mise en accessibilité des stations de métro et de RER avec la Région**
- Le Gouvernement a fait voter en 2018 la loi "ELAN" abaissant à 20% la part de logements accessibles aux personnes en situation de handicap dans les constructions neuves. **À Paris, nous maintiendrons la norme qui est de 100% de logements accessibles.**
- **Nous reverrons la signalétique destinée aux PMR (personnes à mobilité réduite) lors des chantiers qui est aujourd'hui insuffisante**
- **Nous lancerons également un "Plan piéton" qui aura notamment pour but de sécuriser les trottoirs pour qu'ils ne soient plus empruntés par les scooters, vélos et trottinettes.** Les PMR pourront ainsi se déplacer en sécurité, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui
- **Dans le 10ème, je souhaite :**
 - que 100% des sites web liés à la Mairie deviennent accessibles aux malvoyants ;
 - aménager les aires de jeux dans les squares et jardins pour les enfants en situation de handicap ;
 - me pencher sur les solutions pour rendre accessibles les anciens logements aux PMR. C'est notamment le cas pour les immeubles haussmanniens de l'arrondissement

Le troisième chantier concerne l'accès au marché du travail, les personnes en situation de handicap disposent d'un taux de chômage deux fois plus élevés. Ainsi:

- **Nous créerons au sein de la MDPH de Paris un département Ressources Humaines** pour développer des partenariats avec des entreprises et faciliter les embauches

Enfin, le quatrième chantier est celui de la sensibilisation des Parisiennes et des Parisiens au handicap. Les Jeux Paralympiques de Paris en 2024 sont une opportunité de faire de la pédagogie mais ne peuvent certainement pas être la seule façon d'en faire. Nous pensons que cette "ouverture à la différence" doit se faire dès le plus jeune âge.

Au cours de notre rencontre, j'ai noté que les unités d'enseignement autiste en maternelle pouvaient entretenir la marginalisation des personnes en situation de handicap. C'est un point intéressant. **Il semblerait donc préférable d'encourager dès la maternelle des programmes de sensibilisation avec le personnel éducatif et des associations en veillant à ce que les enfants en situation de handicap soient le plus longtemps possible maintenus avec les autres enfants pour ne pas les marginaliser.**

Dans le 10ème, je souhaite également lancer l'initiative "Ma journée pour le 10ème" en partenariat avec des services publics de la Ville de Paris, des associations et des entreprises. L'objectif sera d'inciter les habitants à donner un jour par an au service de la Ville. Cela pourra prendre la forme d'un accompagnement dans une Maison de retraite, d'un centre d'accueil pour les personnes en situation de handicap, de formation aux premiers secours etc.

Je souhaite ainsi m'appuyer sur le tissu entrepreneurial pour apporter des solutions facilitant la vie des personnes en situation de handicap. Je souhaite notamment créer le plus grand incubateur de startups du Nord Est de Paris au sein de la nouvelle Gare du Nord. Les startups sélectionnées devront développer des solutions dans le domaine de la "ville intelligente" ("smart city") pour améliorer les mobilités au sein de la ville, faciliter la prise en charge des personnes à mobilité réduite ou de celles dans le besoin, réduire les émissions de CO2, innover en matière de gestion de la propreté ou de la sécurité etc.

Nous pourrions ainsi utiliser des solutions ou en trouver de nouvelles comme : les systèmes de balises sonores activables grâce à un smartphone pour mieux repérer les transports (métros, bus etc.) à proximité, l'application WatchHelp sur les montres connectées pour les personnes en situation de handicap cognitif, les nouvelles générations de feux sonores connectés pour les piétons déficients visuels développés par Okeena etc.

Pour terminer, au-delà de la campagne des municipales, nous espérons pouvoir compter sur vous pour nous aider à porter ces réformes, pour nous aider à affiner certaines de nos propositions et pour nous en suggérer de nouvelles.

Si vous adhérez à ce projet, sachez que nous avons besoin de votre mobilisation les 15 et 22 mars prochains pour le mettre en œuvre.

Si vous avez des questions, je me tiens à votre disposition avec mon équipe et nous serons ravis de pouvoir y répondre.

Bien à vous,



Bertil FORT

Candidat à la Mairie de Paris 10

Soutenu par Rachida DATI

Nous contacter sur : team.bertilfort@gmail.com

Notre projet détaillé sur : www.team-bertil.fr

Télécharger mon projet pour le 10ème ici : <http://bit.ly/2xdPu2o>